



Température ambiante
Mini : 10° C



Température du support
Mini : 10° C

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

1. CHOIX DU TRAITEMENT DES JOINTS

(Basé sur la norme NF DTU 53.12 et complété par les recommandations GERFLOR.)

Pour les locaux classés U3 ou U4, GERFLOR recommande la soudure à chaud.
Pour les locaux classés U2S, GERFLOR recommande la soudure à froid.

Type de revêtement	SUPPORT À BASE DE LIANTS HYDRAULIQUES					SUPPORT À BASE DE BOIS			
	P2/P3	P2		P3		P2		P3	
A	sc	sc	sc+	sc	sc+	sc	sc+	sc	sc+
B	jv, sf, sc	sf, sc	sc+	sf, sc	sc+	sf, sc	sc+	sf, sc	sc+
C	jv, sf	sf, sc	sc+	/	/	sf	sc+	/	/

A : Revêtements de sol homogènes à base de polychlorure de vinyle PVC (ISO 10581) (ex. : NF EN 649)
Revêtements de sol hétérogènes à base de polychlorure de vinyle PVC (ISO 10582) (ex. : NF EN 649)

B : Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur mousse (NF EN 651)

C : Revêtements de sol amortis à base de poly(chlorure de vinyle) expansé (ISO 26986) (ex. : NF 653)

jv : joint vif
sf : Joint soudé à froid
sc : Joint soudé à chaud par cordon d'apport
sc+ : Joint soudé à chaud par cordon d'apport + traitement des rives et pénétrations

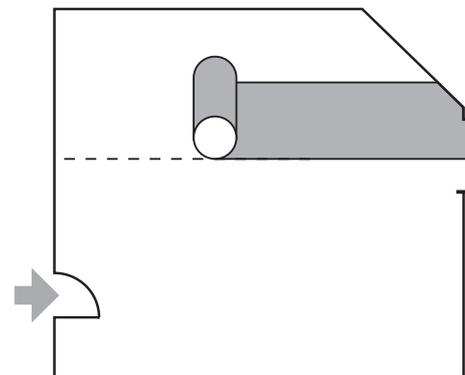
RECOMMANDATIONS POUR ÉVITER L'INFILTRATION D'EAU EN SOUS FACE DU REVÊTEMENTS DE SOL PVC

- Poser les matériaux sur un support sec,
- Mesurer le taux d'humidité avant la pose du revêtement de sol PVC (< 4% % à 4 cm avec Test Bombe à Carbone CCM), NB: au 1er janvier 2021, le taux d'humidité est passé de 4,5% à 4% suite à la parution du DTU 53.12.
- Appliquer une barrière d'étanchéité (résine époxy) si nécessaire,
- Maroufler le revêtement de sol après collage en 2 temps (manuellement puis avec un rouleau à maroufler),
- En cas de pose sans remontée en plinthe, suivre les recommandations du paragraphe 5.
- Calfater (mastiquer) au droit des huisseries de portes,
- Chanfreiner, souder et rasler les lés de PVC avec un cordon de soudure prévu à cet effet, 12 heures (ou le lendemain) après encollage (voir document [501] TRAITEMENT DES JOINTS PAR SOUDURE),
- En cas de pose de SYSTÈME TARADOUCHE, mettre le profilé seuil de douche (Réf. : 0469 de GERFLOR) soudé entre la salle de bain et la chambre.

2. MISE EN PLACE DU REVÊTEMENT

Pour le sens de pose, se référer au document [201]

- Les joints entre les lés doivent, dans la mesure du possible, et compte tenu de la largeur utilisée, être placés en dehors des zones de fort trafic.
- Les lés doivent être orientés dans les pièces vers le mur de la fenêtre principale ou dans le sens longitudinal.
- Dans les couloirs, les lés seront disposés dans le sens de la circulation principale sauf prescriptions particulières des Documents Particuliers du Marché.
- En fonction du décor, il peut s'avérer nécessaire de devoir délisier les lés (1,5 cm). Dans ce cas, réaliser une double coupe.
- Tracer un axe longitudinal de référence qui servira de référence pour placer les rouleaux.
- Dérouler et mettre à plat les rouleaux.
- Vérifier que le bord du rouleau est droit ; aligner par exemple le bord du premier rouleau sur l'axe central de pièce pour avoir une référence.
- Laisser 1 cm entre chaque lé pour permettre à la matière de s'acclimater à la salle dans sa longueur et dans sa largeur. Si la place est insuffisante, il est possible de superposer deux rouleaux.
- Laisser reposer la matière pendant 24 h. La matière sera dans ses conditions optimales de mise en œuvre et les tensions ou gonfles éventuellement présentes au déroulage seront fortement atténuées.



Appliquer le revêtement à partir du trait de cordeau

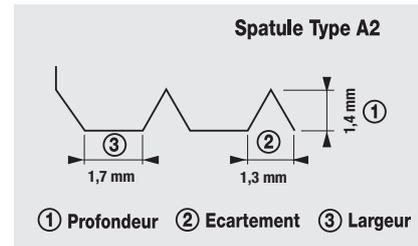
IMPORTANT :

- Soudure à chaud : pose avec un espace de 1 mm entre les lés.
- Soudure à froid : faire chevaucher les lés pour une coupe à joints vifs.

IMPORTANT : Les informations contenues dans ce documents sont valables à compter du : 01/06/2021 et susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que le présent document est bien celui en vigueur.

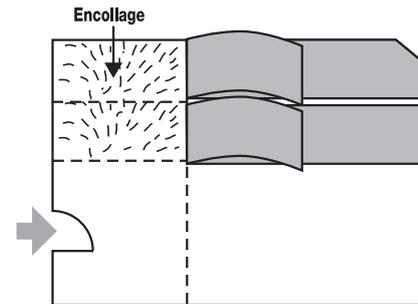
3. COLLAGE ET APPLICATION

- Le collage s'effectue 24 heures après la mise en place.
- L'application est réalisée par simple encollage avec des colles en dispersion aqueuse. L'encollage est habituellement réalisé à la spatule A2 (selon spécification TKB). Les colles évoluant régulièrement, il convient avant toute chose de s'assurer que la colle employée est compatible avec l'envers du revêtement (mousse ou PVC) et le support. Les recommandations du fournisseur de la colle utilisée doivent être respectées.
- Pour respecter cette prescription, changer de spatule aussi souvent que nécessaire.
- Replier les lés par moitié sans presser le pli pour ne pas marquer le produit.
- Encoller le support et appliquer le matériau en suivant le trait de cordeau.
- Procéder de même avec les secondes moitiés.



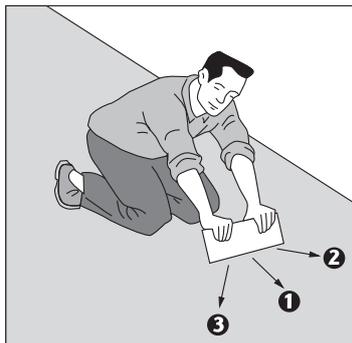
ATTENTION !

- Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.
- Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.
- Temps de gommage insuffisant : formation de cloques.
- Temps de gommage dépassé : mauvais transfert de la colle sur le matériau.
- Ne pas faire chevaucher 2 films de colle à la reprise d'encollage. Supprimer les taches de colle fraîche au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

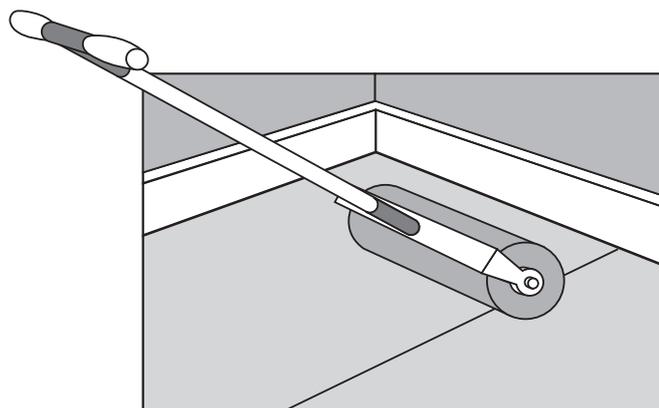


4. MAROUFLAGE

Il est obligatoire et s'effectue en deux temps :



1^{er} temps : marouflage manuel



2^{ème} temps : marouflage au rouleau

- Manuel à l'aide d'une cale à maroufler.
- À l'aide d'un rouleau à maroufler passé sur la totalité de la surface à la fin des opérations.

5. ARASEMENT

5.1. Arasement périphérique avant pose d'une plinthe, le long d'un profil d'arrêt, ou d'un autre revêtement (carrelage, lino, parquet...)

Nous recommandons la méthode du calfatage*, méthode qui consiste à araser le revêtement en aménageant un espace de 3 à 5 mm entre le bord du revêtement et le mur. Remplir cet espace avec un mastic polyuréthane ou MS Polymère.

*Méthode qui assure une meilleure étanchéité en rive et évite des infiltrations d'eau de lavage, inondation ou provenant des pièces adjacentes (ex. : salle de bain en carrelage).

5.2 - Arasement périphérique après ou le long d'une plinthe existante

Nous recommandons la méthode qui consiste à araser le revêtement en aménageant un espace de 1 - 2 mm entre le bord du revêtement et la plinthe.

Remplir cet espace avec un mastic polyuréthane ou MS Polymère.

Méthode qui assure une meilleure étanchéité en rive et évite des infiltrations d'eau de lavage, inondation.

5.3. Remontée en plinthe

Voir [502] MISE EN ŒUVRE EN REMONTÉE EN PLINTHE.

6. SOUDURE

Voir document [501] TRAITEMENT DES JOINTS PAR SOUDURE.

7. MISE EN SERVICE - CIRCULATION

Pour un trafic pédestre normal, 48 heures après - Aménagement ou mise en place de mobilier 72 heures après la pose. Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.

8. MOBILIER

- S'assurer que les embouts de pieds de chaises, tables, roulettes et autres soient adaptés au revêtement de sol souple (PVC, linoléum).
- Nous recommandons des embouts plats, sans motif et ayant une surface de contact pleine sur le revêtement (pas d'embout conique).
- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.
- S'assurer que les fauteuils de bureaux soient équipés de roulettes compatibles selon EN 12529.